

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2023

Date de convocation et d'affichage : 21 février 2023

DL-20230227-009

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD	X	
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Pascal GIMENEZ		X
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint		X	Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 6 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 7 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET	X	
Georges THOMAS	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Nathalie DESCOURS	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Isabelle LOUIS COMME	X	
Corinne SAVIN	X		Emilie NGUYEN		X
Jean COMTET	X		Guylène MATILE-CHANAY	X	
Hervé GINET	X		Nicolas VANEL	X	
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Jean-Marc BODET	Jean-Pierre GAITET
Sonia FAVIÈRE	Josiane BOUVIER
Vanessa GERONUTTI	Daniel AVEDIGUIAN
Pascal GIMENEZ	--
Emilie NGUYEN	--
Margaux CHAROUSSET	--

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Josiane BOUVIER	79,3%	29	23	26



FINANCES

Opération de rénovation et de modernisation de l'éclairage public – Demande de subvention (Fonds Vert)

Anne-Christine DUBOST, adjointe en charge des Travaux et de l'Urbanisme, rappelle la délibération DL-20220630-008 du 30 juin 2022 par laquelle le Conseil municipal a demandé l'aide financière de l'Etat (DSIL) du Département et du SIEA pour financer l'opération de rénovation et de modernisation de l'éclairage public estimée à 896 310 € HT.

Elle indique que pour accélérer la transition écologique dans les territoires, l'Etat vient de créer un dispositif inédit : « Le Fonds Vert » destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Le projet communal de rénovation et de modernisation de l'éclairage public rentre dans une des thématiques soutenues à savoir la « rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public ». Aussi, il est proposé à l'assemblée de solliciter l'Etat et d'inscrire le projet au dispositif Fonds Vert. Une subvention de 26% pourrait permettre d'atteindre le pourcentage maximal d'aides publiques sur ce dossier.

Le nouveau plan de financement s'établit comme suit :

Intitulé	Dépenses H.T.	Intitulé	Recettes H.T.
Rénovation et de modernisation de l'éclairage public (LED)	896 310 €	FONDS VERT (26%)	233 040 €
		DSIL (20%)	179 262 €
		Département (20%)	179 262 €
		SIEA (14%)	125 483 €
		Autofinancement (20%)	179 263 €
TOTAL	896 310 €	TOTAL	896 310 €

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert pour financer son opération de rénovation et de modernisation de l'éclairage public (LED),

S'ENGAGE à autofinancer la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions, et à inscrire les crédits en dépense sur l'exercice budgétaire 2023,

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT
CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 27 février 2023.

Je certifie que le présent acte a été
publié ou notifié selon les règlements
en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET



projet